



Communiqué de presse

Jeudi 23 juin 2011

AMENAGEMENT

L'AggLO poursuit la valorisation des quais d'Orléans

La crue de novembre 2008 a inondé les quais d'Orléans et laissé des perrés très endommagés en se retirant. Gestionnaire de ce patrimoine, l'AggLO engage, à partir du 27 juin, des travaux de restauration des parties effondrées.

La crue de novembre 2008 a fortement endommagé les perrés du quai du Chatelet et du Fort Alleaume à Orléans. L'ouvrage, long d'environ 460m s'était écroulé sur une quarantaine de mètres. Des travaux menés à l'été 2009 ont permis de restaurer une partie de l'ouvrage. Mais, des inspections subaquatiques complémentaires réalisées en 2009, ont révélées une fragilité de l'ouvrage sur encore une bonne partie de son linéaire total.

C'est pourquoi, **la restauration des perrés historiques se poursuit. Les travaux permettant le confortement des pieds des perrés, commenceront le 27 juin et se termineront fin juillet.**

Ils seront effectués par le groupement SOGEA/EUROVIA. Les parties à reprendre se situent devant Ô bat Ô et en face de la rue Guichet de Moi.

Pour permettre, la réalisation des travaux en seule fois, l'accès à Ô bat Ô sera fermé, la semaine du lundi 18 juillet au vendredi 22 juillet en accord avec l'exploitant du bar à thème.

L'accès au chantier se fera à l'extrémité ouest du quai du Châtelet. Il traversera le plateau piétonnier sans toutefois interdire la circulation des piétons et des cyclistes.

D'autre part, dans le cadre de l'aménagement d'une zone d'activité touristique et portuaire, l'AggLO poursuit les travaux de mise en valeur des quais d'Orléans en prévision de l'arrivée du bateau lavoir. Pour accueillir cet établissement, un poste d'amarrage sera construit entre Ô bat Ô et l'appontement public. **Les travaux débuteront le 18 juillet, pour une période d'un mois.**

Ce poste d'amarrage sera composé de deux pieux battus en Loire sur lesquels viendra directement s'amarrer le bateau. Afin de déplacer le bateau en cas de crue, ce poste d'amarrage, sera équipé d'un troisième pieu installé au ras du fond de la Loire et une ancre sera posée.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter la Direction Territoires et Développement Durable au 02.38.78.49.07

Contact presse AggLO :

Aurélie Voisin, Chargée de communication Environnement/Aménagement

Tél. : 02.38.78.77.26 / Fax : 02.38.78.49.01



BOIGNY SUR BIONNE - BOU - CHANTEAU - CHÉCY - COMBLEUX - FLEURY LES AUBRAIS - INGRÉ - LA CHAPELLE SAINT MESMIN - MARDIÉ -
MARIGNY LES USAGES - OLIVET - ORLÉANS - ORMES - SAINT CYR EN VAL - SAINT DENIS EN VAL - SAINT HILAIRE SAINT MESMIN -
SAINT JEAN DE BRAYE - SAINT JEAN DE LA RUELLÉ - SAINT JEAN LE BLANC - SAINT PRYVÉ SAINT MESMIN - SARAN - SEMOY